

Ce mouvement, créé en 1907 par Lord Baden-Powell et souvent caricaturé, cherche à moderniser son image

Sébastien, 16 ans, Julie, 14 ans, Laurène, 15 ans, et Martin, 14 ans, revêtent, un week-end par mois, la chemise rouge des pionniers, chez les Scouts et guides de France (SGF). En mai, ils encadreront un camp de 12 000 adolescents à peine moins âgés qu'eux. « Lorsque j'ai commencé, il y a cinq ans, j'étais un peu hésitant, reconnaît Sébastien. On dit que les scouts sont trop cathos, qu'ils portent un short même lorsqu'il fait froid, que les jeux sont nuls. En fait, c'est sympa et on rencontre plein de monde. L'été prochain, nous organisons un camp au Maroc, à Solex. »

Depuis l'été 1907, date du premier rassemblement de jeunes dans le sud de l'Angleterre par Lord Baden-Powell, un camp scout ressemble toujours à un camp scout. Le respect des valeurs humanistes, la nature comme terrain de jeux, l'exemple et la confiance comme méthode pédagogique : ces principes imaginés par le major britannique continuent de guider le mouvement, qui cependant cherche à moderniser son image.

Le mouvement revendique 38 millions d'adhérents dans le monde. La France compte 140 000 scouts, un effectif qui s'est stabilisé après une chute de 20 % à 30 % durant les dix dernières années.

Les unités, divisées en équipes de six à dix jeunes, se constituent dès le mois de septembre et se retrouvent tout au long de l'année, jusqu'au camp d'été.

Le mouvement scout présente une grande diversité. Il existe ainsi plus de 80 associations, dont neuf seulement bénéficient de la reconnaissance du ministère de la jeunesse et des sports.

Schématiquement, les organisations se distinguent les unes des autres en fonction de deux critères : le rapport à la religion et les choix de pédagogie. L'harmonie ne règne pas toujours. Certaines organisations s'observent avec méfiance, voire avec une franche hostilité. « Le scoutisme a



Un camp scout, c'est apprendre à vivre en groupe en respectant des valeurs humanistes. RAPHAËL TRAPET/ALEP POUR « LE MONDE »



## Les scouts se relookent

connu des tensions très fortes qui s'expliquent par son histoire, liée à celle de la religion », analyse Marine Digabel, qui a consacré un ouvrage au sujet.

### Les activités non mixtes

L'une des principales différences porte, encore aujourd'hui, sur la notion de mixité. Si les Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF), laïcs, sont mixtes, les mouvements catholiques séparent généralement les unités de garçons des unités de filles. Guillaume Légaut, président des SGF, défend ardemment les activités non mixtes. « On offre aux garçons comme aux filles la possibilité de prendre des libertés avec le rôle qui leur est habituellement assigné dans la société. Une fille peut devenir chef et un garçon doit adopter un rôle considéré comme féminin lorsque, par exemple, il est amené à coudre.

Cela permet aux jeunes de prendre conscience des différences. »

Les familles se montrent séduites par ces « vacances autrement », selon l'expression de Philippe Ducrot, des EEDF. « Les parents ressentent le besoin de faire vivre leurs enfants dans la nature », observe Thierry Berlizot, président des Scouts unitaires de France (SUF). Selon lui, « les enfants fréquentent une société de plus en plus virtuelle, faite de consoles de jeux, d'Internet et de téléphone portable. Dans un jeu vidéo, on meurt puis on renaît aussitôt. Mais, dans la nature, on ne triche pas. Pour manger, il faut savoir allumer un feu ».

Les jeunes ont appris à ne pas abuser de leur téléphone portable. « Lors d'un raid dans la nature, je l'emporte par sécurité, assure Martin. Mais je me vois mal écouter de la musique sur mon portable alors que nous chantons et jouons des instruments. »

Les organisations aimeraient profiter du centenaire pour améliorer la représentation du scoutisme. Les SGF se présentent ainsi comme « la plus jeune ONG du monde » et envoient des coopérants œuvrer dans les pays pauvres. Les EEDF proposent des activités aux jeunes lycéens confinés à l'internat le mercredi après-midi et organisent des vacances pour enfants handicapés.

### Une activité peu onéreuse

Les associations essaient en outre de se départir de l'« image de scoutisme bourgeois », qui, selon M<sup>me</sup> Digabel, leur colle à la peau. La plupart des adolescents viennent effectivement de milieux favorisés, notamment dans le scoutisme catholique. Les Scouts d'Europe reconnaissent même « une forte présence à Versailles [Yvelines] ». Mais tous les mouvements se targuent de recruter

des membres dans les quartiers populaires. Le loisir que représente le scoutisme demeure, selon M. Berlizot, des SUF, « le moins cher qui soit ». La cotisation est fixée, pour la plupart des organisations, à 50 euros environ. Un week-end coûte environ 10 euros et le camp d'été de 200 à 300 euros. ■

OLIVIER RAZEMON

### pratique

**Colloque :** « Un monde, une promesse », le 22 mars, au Conseil économique et social ; renseignements : EEDF, 12, place Georges-Pompidou, 93167 Noisy-le-Grand Cedex ou www.centenaire-scoutisme.fr

**Alire :** Scout, une piste pour grandir, Marine Digabel, Presses de la Renaissance, 17,5 euros, ce livre donne les principaux mouvements scouts.

### Facture L'eau a coûté 3 euros le mètre cube en 2004

Selon l'enquête 2004 réalisée par l'Institut français de l'environnement (IFEN), les Français ont consommé en moyenne 165 litres d'eau par habitant et par jour, pour un prix moyen de 3 euros le mètre cube. Les régions du Sud sont les plus consommatrices, avec une moyenne supérieure à 190 litres ; les Nordistes et les habitants de Franche-Comté sont les plus économes, avec respectivement 147 et 142 litres. En métropole, les prix varient presque du simple au double : de moins de 2,50 euros en Auvergne et Rhône-Alpes à 4 euros dans le Morbihan. Les tarifs diffèrent aussi en fonction des modes de gestion et de distribution. « Les tarifs des régions sont inférieurs à ceux du privé et l'écart atteint en moyenne 75 centimes d'euro par mètre cube en 2004, en organisation communale ou intercommunale », précise cette étude.

### Décret Un statut pour les cendres

Le décret « relatif à la protection des cendres funéraires », paru au Journal officiel du 13 mars, prévoit les différentes manières dont pourront être déposées les urnes funéraires : sépulture, case de columbarium, monument funéraire. Elles pourront aussi être dispersées ou inhumées dans une propriété privée. Auteur d'une proposition de loi, destinée à protéger les cendres et empêcher que celles-ci puissent être l'objet d'une utilisation commerciale, le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) estime que « ce décret n'aborde pas la question essentielle – qui est clairement d'ordre législatif – du statut des cendres ».

### Tourisme 284 destinations

Le Salon mondial du tourisme se tient à Paris du 15 au 18 mars : 747 exposants présentent 284 destinations. Avec une offensive des terroirs de l'Hexagone, de la Malaisie et des nouveaux venus de l'Union européenne, ainsi que des spécialistes de la plongée sous-marine.

Parc des expositions, porte de Versailles, de 10 à 19 heures, nocturne jusqu'à 21 heures les 15 et 16 mars, tarif : 8,50 euros, Tél. : 01-49-68-54-50, www.mondialtourisme.com

### QUESTIONS À PIERRE-YVES GEOFFARD, ÉCONOMISTE SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE SANTÉ AU CNRS

## « Le paiement à l'acte est coûteux »

Alors que les généralistes réclament un tarif de consultation à 23 euros, est-il possible de toucher le paiement à l'acte ?

La notion de médecine dite « libérale » est un peu un contrat

de dupes puisque la demande est solvabilisée par l'assurance-maladie et les complémentaires santé. Le paiement à l'acte est générateur d'une course à l'acte. Donner aux praticiens un intérêt

financier à prescrire plus d'actes est coûteux pour le système et peut être délétère en termes de santé publique.

**Quelles sont les solutions ?**  
Les systèmes de salariat ou de capitation (forfait par patient) ont aussi leurs inconvénients et nécessitent de mettre en place des outils d'évaluation de la qualité des soins. La possibilité serait de s'orienter vers un paiement mixte (capitation et acte).

**Mais c'était le cas des médecins généralistes, un système créé en 1998 et supprimé en 2005...**

C'est vrai. A cause de la forte résistance des médecins, ce système qui permettait au généraliste de bénéficier d'une rémunération forfaitaire annuelle pour chaque patient en contrepartie d'un engagement à respecter les tarifs conventionnels, à tenir un dossier médical, à appliquer les recommandations de bonne pratique médicale, à participer à des actions de prévention, à privilégier la prescription de médicaments génériques et à prendre part à des actions de formation continue et d'évaluation professionnelle a été abandonné sans que l'on soit allé au bout de cette réforme et de son évaluation.

**Y a-t-il des exemples étrangers dont la France pourrait s'inspirer ?**

Au Royaume-Uni, les médecins généralistes sont deux fois moins nombreux et deux fois mieux payés qu'en France. La

pratique de cabinet de groupe y est davantage développée et les médecins sont payés en grande partie par capitation. Publiez deux ans, une nouvelle composante – liée à la qualité des soins – est prise en compte pour 20 % à 30 % de leur rémunération. Le corps médical s'est engagé sur des indicateurs de qualité en matière de prévention, de santé publique et de prise en charge.

**Un changement est-il possible en France ?**

Le système actuel est à bout de souffle. Il a de grandes chances d'évoluer, car le corps médical évolue : de plus en plus de médecins sont insatisfaits du mode de paiement à l'acte et la féminisation du corps médical va entraîner des pratiques différentes. Il y a urgence à payer davantage mais d'une meilleure manière les médecins. Les questions de l'évaluation de la qualité des soins, de la répartition géographique de l'offre médicale et du mode de pratique (individuelle ou en groupe) doivent aussi être posées.

**Quelle peut-être la solution ?**

Ce pourrait être de permettre aux médecins, sur une base volontaire, de choisir un mode de rémunération différent. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE BLANCHARD

Dans l'émission « Service public », France Inter et Le Monde abordent le dossier des transports (jeudi 15 mars, de 9 h 30 à 10 h 30).

Des grands chefs vous attendent dans leurs petits restos. Plein de menus à moins de 30 €.

Le guide du routard HACHETTE

Petits restos des Grands chefs et aussi 280 hôtels de charme 2007 HACHETTE

Des grands chefs vous attendent dans leurs petits restos. Plein de menus à moins de 30 €.

19,90 €

ENTRÉE LIBRE Renseignements et inscriptions ENTRÉE LIBRE

### AMÉRIQUE LATINE : identités et ruptures

Palais des congrès et de la culture  
Le Mans, 16-18 mars 2007, avec Le Monde diplomatique

#### Vendredi 16 mars, à 14 h 30

#### Basculements politiques

Débat avec Ignacio Ramonet, Janette Habel, Pablo Celi, animé par Ixchel Delaporte.

**Soiré cinéma :** après la projection du film Soy Cuba, de Mikhaïl Kalatozov (1964), débat animé par Alexandre Rylski et Jean-Louis Manceau.

#### Samedi 17 mars, à 9 h 30

#### Multiculturalisme et métissages culturels

Débat avec René Gouedic, Anne Gimbert, Elisabeth Dorier-Apprill, Annick Tréguer, Michael Löwy, animé par Richard Tholoniat.

#### Samedi 17 mars, à 15 heures

#### Combats pour la terre et mouvements indigènes

Débat avec Henri Burin des Rozières, Christian Gros, Sergio Caceres, Moïse Tsayem, animé par Didier Pillet.

#### Dimanche 18 mars, à 9 h 30

#### Les violences sociales : une fatalité ?

Débat avec Maurice Lemoine, Alain Labrousse, Gloria Amparo Suárez, Diana Quatrocci-Woisson, animé par Jacques Chevalier.

#### Dimanche 18 mars, à 14 h 30

#### L'Amérique latine, les Etats-Unis... et le monde

Débat avec Jim Cohen, Olivier Dabène, Paul-Emile Dupret, animé par Vicky Sommet.

ENTRÉE LIBRE

Renseignements et inscriptions

ENTRÉE LIBRE

#### Les Carrefours de la pensée

Hôtel de ville, place Saint-Pierre, 72039 Le Mans Cedex 9  
Clara Héryn, service animations culturelles de la Ville du Mans  
Tél. : 02-43-47-38-60 – Télécopieur : 02-43-47-49-04 – Mèl : clara.heryn@ville-lemans.fr